



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Association Antirouille Vauville

1

Tous les membres de l'association Antirouille doivent concrétiser leur engagement en renseignant **une fiche d'inscription individuelle** et **en certifiant avoir lu et accepté ce présent règlement intérieur** (*sur la fiche d'inscription*).

Les statuts de l'association peuvent être consultés sur le site web de l'association : <https://www.antirouille-vauville.fr/sinscrire/>

Chaque participant s'engage à respecter les locaux et le matériel mis à disposition. Par sécurité et pour permettre l'accès des secours, le stationnement dans la cour de la salle de Vauville n'est pas autorisé.

Les parents des enfants mineurs devront s'assurer de la présence de l'encadrant avant de laisser leur enfant à l'activité.

Les activités à l'année se déroulent dans différentes salles de la Hague ; les activités ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Il est vivement recommandé de venir avec une tenue adaptée à votre activité.

Adhésion : L'adhésion à l'association Antirouille est due par année scolaire et **par foyer**. Celle-ci, par son paiement, implique le respect du règlement intérieur. *L'adhésion n'est, en aucun cas, remboursable.*

Participation financière : Elle est fixée pour chaque activité par les membres du conseil d'administration et est à régler lors de l'inscription.

Pour les activités à l'année, les personnes intéressées peuvent bénéficier d'une séance d'essai.

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du règlement.

La participation est due pour l'année et n'est pas remboursable sauf exceptions ; son remboursement peut se faire uniquement sur présentation d'un justificatif (*certificat médical de contre-indication jusqu'à la fin de l'année, attestation d'employeur pour mutation, ...*) sur la base du nombre de mois restant au dixième du tarif. L'association se réserve le droit de retenir jusqu'à 30% de la participation demandée à l'activité.

Les séances ne seront pas remboursées en cas d'absence fortuite de l'intervenant, ni en cas de suspension de l'activité pour force majeure.

Licence et assurance individuelle : Seules les activités dépendant de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (*zumba®, renforcement musculaire, actigym'adulte®, fitness enfant*) nécessitent une licence sportive qui est *non remboursable*.

Pour toutes les autres activités, les participants doivent avoir une assurance personnelle.

Questionnaire de santé et certificat médical : Pour les inscriptions aux **activités sportives** et pour l'inscription aux **activités de bien-être** : il est demandé de certifier sur la fiche d'inscription que toutes les réponses au questionnaire de santé (*prévu dans l'arrêté du 20 avril*) sont négatives. Si le questionnaire n'est pas entièrement négatif, un certificat médical est nécessaire.

Pour information, un certificat médical est valable 3 ans pour la même activité.

Inscription de mineur à des activités :

Les enfants sont acceptés sous certaines conditions :

- inscription et participation financière prévues pour l'activité concernée ;
- avoir l'aval de l'intervenant si la catégorie d'âge de l'activité ne correspond pas à celle du mineur ;
- renseigner sur la fiche d'inscription : l'autorisation parentale et le contact en cas d'accident.

Antirouille : Mairie déléguée de Vauville, 1 route de la Grande Vallée 50440 La Hague
www.antirouille-vauville.fr - E-mail : contact@antirouille-vauville.fr

N° SIRET : 424.350.957.00025 / RNA : W502001562



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Association Antirouille Vauville

2

Contrat d'Engagement Républicain : L'association Antirouille a signé le CER, consultable sur le site www.antirouille-vauville.fr/vie-institutionnelle et s'engage aux respects : des lois de la République, de la liberté de conscience, de la liberté des membres de l'association, de l'égalité et de non-discrimination, de fraternité et de prévention de la violence, de la dignité de la personne humaine, des symboles de la République.

Protection des données : L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans la fiche d'inscription dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, coupon réponse du questionnaire de santé de non-contre-indication à la pratique sportive...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes. Ces données sont conservées au-delà de la période d'inscription afin de faciliter une adhésion future.

Pendant la période de conservation des données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : contact@antirouille-vauville.fr ou un courrier à l'adresse de l'association (1 rue de la Grande Vallée – VAUVILLE – 50440 LA HAGUE).

Pour les adhérents licenciés EPGV : Les informations à caractère personnel sont communiquées à la fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour l'inscription et le recensement de l'adhérent en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à GROUPAMA pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription. Nous précisons que la fourniture de l'adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Cette adresse e-mail permet également à la Fédération d'informer les adhérents sur ses actualités (newsletters, événements...), mais aussi de solliciter les licenciés en vue d'améliorer ses pratiques sportives ou de recueillir les avis.